



Commune info

Mairie de CHAUCENNE

Février 2026

Rappel inscription sur liste électorale

Afin de pouvoir voter sur Chaucenne aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars prochain, les personnes non inscrites sur la liste électorale peuvent encore le faire :

- Jusqu'au 4 février en ligne sur le site du service public.
- Jusqu'au 6 février en version papier à rapporter en mairie ou dans la boîte aux lettres.



Dans ce numéro...

Atelier Julia's Truck Etat civil 2025	1
Entretien hivernal Production photo- voltaïque	2
Conseil municipal PLUi	3
Comité des Fêtes	4



Retour sur la cérémonie des Vœux

Le dimanche 11 janvier dernier, une centaine de Chaucennois s'est réunie à la salle polyvalente pour participer aux vœux de Monsieur le Maire.

Bernard Vougnon a prononcé un discours, avec l'émotion de la dernière fois. En effet, Bernard a pris la décision de ne pas se présenter aux élections municipales de mars prochain.

Élu depuis 1988, Bernard a participé ou conduit les évolutions importantes de notre commune sur les dernières décennies. Il laisse une commune avec des finances saines en capacité de mener des projets de rénovation du patrimoine communal (isolation de la maison de Mollans, rénovation du calvaire du cimetière) ou d'équipement (atelier municipal).

Bien qu'il lui reste quelques semaines au service des Chaucennois, nous lui adressons de manière anticipée un grand merci pour toutes ces années de dévotion pour notre commune.



Sous les Chênes—Lots de bois

Il reste environ 15 stères de bois façonnés en lots sur le site « Sous les Chênes ». Cette offre est réservée aux habitants de Chaucenne. Les lots comprenant de 1 à 5 stères. S'inscrire en mairie en précisant le nombre de stères souhaités.

Le prix est de 40 € par stère.

Eau du Robinet



Eau du robinet: une situation sous contrôle et un suivi renforcé

Les « polluants éternels », aussi appelés « PFAS », font beaucoup parler d'eux depuis quelques mois. Utilisés depuis les années 1950 dans de nombreux objets du quotidien, ils se retrouvent aujourd'hui un peu partout dans l'environnement. Comme toutes les collectivités, Grand Besançon Métropole (GBM) est concernée par ce sujet. Mais la bonne nouvelle, c'est que notre territoire n'a pas attendu les obligations nationales pour agir.

Des contrôles renforcés... et déjà des résultats rassurants

La nouvelle réglementation européenne fixe une limite de 0,1 µg/L pour 20 PFAS dans l'eau potable avec une recherche obligatoire dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire à compter du 01/01/2026. L'ARS a anticipé cette obligation dès la mi-2023. GBM a également pris de l'avance dans ce domaine: un programme spécifique de suivi des PFAS est en place depuis plusieurs mois. En août 2025, une analyse ARS sur la source d'Arcier affichait 0,149 µg/L. Conformément au protocole du Ministère de la Santé, dix analyses supplémentaires ont été réalisées. Les résultats sont clairs: **toutes les mesures suivantes sont repassées sous la norme**, avec une tendance à la baisse. C'est le signe que la situation est suivie de près et ce dépassement ponctuel ne remet pas en cause la potabilité de l'eau.

À propos du TFA: des niveaux très en dessous des recommandations

Un article paru à l'automne a suscité des inquiétudes au sujet du TFA, un autre composé de la famille des PFAS. Même si ce polluant n'est pas intégré dans la nouvelle norme européenne, Grand Besançon Métropole a tout de même choisi de le mesurer. Là encore, les résultats sont rassurants: les niveaux observés à Besançon tournent autour de 1,2 µg/L, très loin des seuils de recommandation, qui vont de 10 à 60 µg/L. À titre de comparaison, certaines eaux en bouteille contiennent également du TFA, dans des proportions proches (0,5 à 0,8 µg/L).

L'eau du robinet n'est qu'une petite partie du sujet

On parle beaucoup de l'eau, mais elle ne représente qu'une faible part de notre exposition totale aux PFAS. L'ANSES indique que les produits de la mer, les œufs et les viandes sont les aliments contribuant le plus, mais on en trouve aussi dans l'air ou certains textiles. Par exemple pour le TFA, les brocolis peuvent contenir jusqu'à 67 µg/kg, et le vin autour de 63 µg/L. Cela montre une chose importante: **la question des PFAS dépasse largement l'eau du robinet, et nécessite une approche globale.**

Une collectivité mobilisée pour garantir une eau sûre

Même si l'eau ne représente qu'une faible part de l'exposition, GBM agit là où elle en a la responsabilité. Un programme d'études est en cours, mené avec l'université, en partenariat avec l'ARS et la DREAL, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau, pour identifier plus finement les sources de pollution et préparer des solutions de traitement adaptées. Et GBM a par ailleurs sollicité la Ministre de la Transition Ecologique pour faire de notre territoire un territoire d'expérimentation sur le sujet. L'objectif reste inchangé et limpide: **fournir une eau sûre, contrôlée et de qualité à tous les habitants.**



Illiwap



N'oubliez pas de vous abonner à Illiwap, application pour smartphone gratuite et anonyme par laquelle la commune de Chauenne transmet régulièrement des informations sur la vie du village.

Nous comptons à ce jour 212 abonnés.

Mesure de la qualité de l'eau potable

Le 13 janvier dernier, L'ARS (Agence Régionale de Santé) a effectué l'analyse de notre eau potable. Les 21 critères mesurés sont tous conformes :

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0					
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Turbidité néphélobotique NFU	1,1	NFU		2		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,8	unité pH	6,5	9		
Titre alcalimétrique complet	21,1	°T				
Titre hydrotimétrique	23,3	°T				
MINERALISATION						
Calcium	54,5	mg/L				
Chlorures	7,3	mg/L		250		
Conductivité à 25°C	451	µS/cm	200	1 100		
Magnésium	3,31	mg(Mg)/L				
Sulfates	6,5	mg/L		250		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,22	mg(C)/l		2		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	0,04	mg/L		0,1		
Nitrites (en NO3)	16	mg/L				50
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/l				0,5
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	52	v/ml				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	30	v/ml				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n(100ml)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n(100ml)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n(100ml)				0

CCAS—Repas de la convivialité

Comme chaque année, le repas de convivialité a remporté un franc succès auprès des aînés du village. Cette année, il a été organisé dans notre salle des fêtes.

Les différents retours des participants montrent que le menu proposé par le traiteur « DEFORET » a été apprécié et que tous ont passé une agréable journée. Les membres du CCAS sont toujours heureux d'offrir ce moment de convivialité et de partage. Un grand merci à eux pour l'organisation de cet événement.



Comité des fêtes

PROJETS du Comité des fêtes pour 2026

Samedi 7 mars : Nettoyage de printemps
 Lundi 6 avril : Chasse aux Œufs
 Dimanche 12 avril : Rando pédestre
 Dimanche 14 juin : vide-greniers et expo TALENTS CHAUCENNOIS
 Mardi 14 juillet : Apéritif, pique nique et jeux
 Samedi 19 septembre : Soirée Ado : film et pop-corn
 Dimanche 11 octobre : Découverte de jeux de société
 Samedi 21 novembre : Beaujolais Nouveau
 Dimanche 6 décembre : Sortie Marché de Noël
 Dimanche 13 décembre : Balade aux lampions



Une après-midi et une soirée autour des étoiles est également à l'étude mais la date n'a pas encore été fixée.

La reconduction de l'atelier PILATES du lundi soir sera étudié au printemps, en fonction des demandes.

PARTICIPEZ !!!

Le Comité des fêtes sollicite les Chaucennoises et Chaucennois pour leurs talents aussi divers que variés, prêts à se dévoiler lors de l'exposition **TALENTS CHAUCENNOIS** qui aura lieu le 14 juin, à l'occasion du vide-greniers.

Vous avez envie de participer ? Vous connaissez une Chaucennoise ou un Chaucennois qui a un talent particulier ? N'hésitez pas à nous contacter pour nous le faire savoir.

Le Comité des fêtes encourage les jeunes Chaucennoises et chaucennois à se manifester pour organiser **la soirée ADO** du 19 septembre. En effet nous avons besoin d'eux pour connaître leurs envies et adapter le programme de cette soirée selon nos capacités. Pour ce faire merci de nous contacter.

CONTACTEZ NOUS

Pour contacter le Comité des fêtes : 07.68.11.25.72 ou comitedesfetes.chaucenne@wanadoo.fr

PROCHAINE MANIFESTATION : nettoyage de printemps samedi 7 mars

Equipés de gants et de gilets jaune, nous sillonnerons Chaucenne à la recherche des vilains déchets.
 L'heure et le lieu de RDV vous seront communiqués prochainement.
 La battue sera suivie d'un goûter.

Venez en famille, c'est plus sympa :)

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <https://chaucenne.org/>

Samedi 7 Mars : Nettoyage de printemps
 Mairie de Chaucenne 921, Grande rue 25170 Chaucenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chaucenne.org

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 13 h 30 à 18h

Lundi 6 Avril : Chasse aux Oeufs